



19 octobre 2017 : comité technique d'établissement

Diminution d'effectifs « nettement supérieure » pour les supports par rapport au reste du Cerema, fermeture de l'Île-de-France

« Ne nous lamentons pas, organisons-nous »

Déclaration préalable des représentants CGT : quel avenir pour le Cerema ?

Jeudi dernier, les nouveaux dirigeants de notre ministère non rien annoncés de positif, dans une réunion qui « n'était pas destinée à revoir les sacrifices demandés (-103 ETP et -5 millions d'euros de dotation) » au nom de la nécessité de redresser les finances publiques.

Dans ce contexte le ministère nous annonçait pêle-mêle que le Cerema devra sans doute abandonner des pans entiers d'activité au profit de la nouvelle Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT), un changement de gouvernance en abandonnant sans doute son partage avec les collectivités territoriales pour avril 2018 (ce qui remet en cause le décret de création du Cerema) et refusait de garantir l'objectif de l'effectif à 2600 ETP.

La CGT n'est pas là pour vous aider ou aider le ministère dans la case du service publique, nous ne serons pas votre porte parole. La CGT n'est pas là pour avoir une vision politique en adéquation avec la situation, nous combattons la politique du gouvernement dans la rue depuis quelques mois. La CGT est là pour réaffirmer qu'elle s'opposera à toutes les cases, et pour défendre les missions et les agents de notre service.

Le Cerema avait vocation à être un outil pour toute la nation. L'annonce de la fermeture de l'intégralité de la Dter IdF compromet cet objectif.

Aujourd'hui Monsieur le Directeur, dites-nous quelle est votre nouvelle feuille de route pour le Cerema (fermetures de sites, restructuration, effectif...).

Monsieur le Directeur nous exigeons conformément à demande du CHSCT ministériel qu'une date de CHSCTE soit définie pendant cette réunion.

La réunion est entièrement consacrée à la situation du Cerema et plus spécifiquement à la situation du Cerema Île-de-France.

Avenir du Cerema, en Île-de-France et ailleurs

La direction tente de justifier son annonce concernant la fermeture du Cerema Île-de-France et annonce des baisses d'effectifs accrues en support et appui

Le projet de loi de finances 2018 est « complété » cette année par un projet de loi de finances pluriannuel 2018-2022. De plus, le gouvernement lance une réflexion Action publique 2022 qui vise à mettre en œuvre les objectifs de baisse de dépense publique.

Pour le Cerema, ce qui est connu, c'est :

- 103 ETP en 2017
- 5 millions de baisse de subvention en 2017
- 100 ETP par an environ jusque 2022 soit 2400 en 2022

Concernant un éventuel recentrage du Cerema vers l'État au détriment d'un partage avec les collectivités, la direction se dit « confiante » que l'orientation actuelle ne sera pas remise en cause. La direction pense qu'au prochain conseil d'administration, un membre du collège des collectivités sera élu président du conseil d'administration.

La direction pense que l'Agence Nationale de cohésion des territoires, annoncée en juillet par la présidence de la République, peut constituer une chance pour le Cerema qui pourrait en être partie prenante sur un mode partenarial et complémentaire. Il n'est pas non plus à exclure que cette agence soit constituée par ponction d'équipes du Cerema, même si la direction estime à ce stade que cela n'apparaît pas le plus probable.

La direction annonce aussi une « **diminution des fonctions de support et d'appui incluant réorganisation, plan de développement des compétences, et repyramidage. La diminution des effectifs de support et d'appui nettement supérieure (en%) à la diminution globale des effectifs du Cerema** ». Cette perspective que se donne la direction du Cerema est justifiée pour partie par le fait que l'audit de la cour des comptes qui a été

réalisé cette année (rapport qui devrait prochainement être rendu public aux membres du conseil d'administration) a pointé la proportion jugée trop élevée des moyens supports au sein des effectifs du Cerema. La direction estime que les missions de support et d'appui représentent aujourd'hui au minimum 600 ETP dans l'établissement.

La direction explique que la fermeture du Cerema Île-de-France sera proposée comme décision au conseil d'administration début 2018. Cette décision s'accompagnerait de la mise en place « d'une délégation île-de-France chargée des relations et du montage de projets avec les grands acteurs franciliens et d'une veille sur les projets innovants d'Île-de-France » ainsi que d'un « dispositif de travail pour mobiliser sur des études et projets franciliens les compétences de l'ensemble du Cerema ». Cette décision sera associée à un accompagnement des agents notamment en leur proposant des postes au sein du Cerema ou dans des services de l'État en Île-de-France.

La direction affirme que cette décision ne s'explique en rien par une quelconque appréciation négative qui pourrait être portée sur le travail des équipes d'Île-de-France, au contraire. La direction estime que les agents d'Île-de-France ont des raisons d'être fiers de leur travail et des raisons de trouver injuste cette décision.

Le choix de fermer l'Île-de-France plutôt qu'une autre direction s'explique par de plus grandes possibilités de postes pour les

agents du Cerema. L'existence enfin d'acteurs nombreux et importants en Île-de-France au service des collectivités sur nos domaines d'activité est aussi une raison qu'évoque la direction à l'appui de son choix.

La CGT fait remarquer que le scénario sur lequel la direction travaillait jusque récemment était de 2600 ETP d'ici 2020 et que celui-ci ne supposait alors pas de supprimer une direction territoriale. Or, depuis peu, les perspectives du Cerema sont de moins de 2400 ETP d'ici fin 2022, ce qui paraît compatible avec les 2600 ETP d'ici 2020. Aussi, les perspectives qui nous sont annoncés s'inscrivent à peu près dans la continuité du scénario de la direction. Pourquoi ces nouvelles perspectives conduisent-elles aujourd'hui, et aussi brutalement, à décider de fermer une direction territoriale entière ?

La direction répond qu'elle comprend cette remarque mais qu'elle se doit de tenir compte des projections à 2022. Selon elle le Cerema peut, difficilement certes, mais peut se construire un chemin d'avenir si il fait aujourd'hui des sacrifices pour se placer dans les perspectives annoncées.

Les représentants CGT en CTE témoignent aux agents du Cerema Île-de-France leur solidarité sans faille. Ils remercient ceux d'entre eux qui ont pu être présent lors de ce comité, et qui ont su témoigner de leur colère légitime. Toutes les formes de mobilisation qui seront décidées par les agents du Cerema Île-de-France seront soutenues autant que possible par les moyens dont nous disposons.

Impression à chaud des représentants CGT

En dépit des efforts déployés par toutes et tous, de projets stratégiques en projets de service, de recherche de tiers en nouveaux partenariats innovants, de pré-programmations en remplissage de Sigma, de tableaux de suivi en prix du Cerema, aucune stratégie ne semble pouvoir être gagnante pour nos missions...

Bien sûr on le savait. Bien sûr, depuis la création du Cerema, nous savons bien que l'avenir de celui-ci comme des services publics ne dépendra pas *pour l'essentiel* de la façon dont nous travaillerons. Les gouvernements qui se succèdent ont en effet largement montré leur capacité à supprimer des postes parmi les plus utiles à la population, de la santé à la justice en

passant par l'éducation.

Et d'ailleurs, on pourrait dire qu'il n'y a rien de nouveau. Les baisses d'effectifs et de moyens se poursuivent à un rythme régulier, les abandons de missions utiles aussi, nous les combattons et les commentons d'instances en instances depuis la création du Cerema. La trajectoire qu'on nous annonce, c'est celle qu'on connaît déjà depuis trop longtemps. Qui pouvait sérieusement croire que les pertes de postes allaient s'arrêter, avec un gouvernement dont les intentions anti-sociales sont assumées, de la baisse des APL aux ordonnances loi travail ?

Oui, on s'y attendait. Mais quand même, militants, syndiqués, salariés du Cerema, on doit bien reconnaître que les dernières semaines ont ouvert une situation nouvelle pour notre établissement. Et que l'état d'esprit a changé.

Les sombres perspectives offertes par la politique d'austérité du gouvernement au Cerema et annoncées à l'occasion de la récente réunion au cabinet du ministre Hulot ont provoqué une légitime indignation parmi les agents. Une conséquence possible de cette indignation c'est un découragement, une démobilisation, un désinvestissement, une lassitude, une passivité...

Ce qu'on défend à la CGT, c'est que la passivité les sert, que le découragement ils s'en accommodent très bien, que la mobilité vers une herbe qui serait plus verte leur va bien. Ce qu'ils craignent, c'est qu'on leur réponde par notre force, notre tous ensemble, notre mobilisation. C'est le projet de la CGT. Tous ensemble au Cerema et bien au-delà, puisqu'il est clair que notre avenir est lié à celui des services publics.

Alors oui, bien sûr, il y a mille raisons de ne pas se mobiliser : l'existence de syndicats

qui restent en dehors de la mobilisation déjà enclenchée depuis des mois, les défaites successives (mais n'oublions pas trop vite nos rares mais si belles victoires, ainsi que toutes les reculs auxquels ils ont renoncé par crainte de nos mobilisations), le travail qui s'accumule, les corporatismes, les fins de mois difficiles, les divisions dans notre propre camp, et puis cette conscience confuse que le niveau de la mobilisation qui serait nécessaire pour gagner est si élevé... Oui, mille fois oui, tout cela est vrai. Mais à la CGT, on ne nous fera pas croire qu'on peut sauver le Cerema tout seul, alors que tous les services publics sont attaqués. On ne nous fera pas croire que c'est l'intervention dans les instances des représentants du personnel, aussi brillants soient-ils, qui permettra d'ouvrir une autre trajectoire. La voie, c'est la mobilisation du plus grand nombre, au Cerema et au de-là, dans les cadres unitaires les plus larges. L'unité syndicale oui, mille fois oui, à une condition toutefois, c'est qu'elle ne se résume pas à un alignement général sur des propositions qui ne seraient pas à la hauteur.

Il n'y aura pas de raccourcis, il n'y aura pas de solution miracle à laquelle personne n'a pensé, il y a la mobilisation du tous ensemble. Parce que, ce qui reste vrai, c'est que ce sont les salariés qui produisent les biens et les services, et qu'aucun gouvernement ne peut résister à un blocage général de l'économie. Leur meilleur atout, c'est notre passivité, notre découragement, notre abattement.

Alors, on vous le dit sans détour et avec enthousiasme : la question de l'heure, c'est la suivante : passerons-nous notre vie à accepter tout ce qu'on ne peut pas changer ? Nous vous proposons, comme nous le chantons en manif, de passer notre vie à vouloir changer tout ce qu'on ne peut pas accepter !